

	<b>SECURITE AEROPORTUAIRE</b>	BU . TRAINING
		Code : MA – SECURITE AEROPORTUAIRE
		Indice 1 – Date : 14/11/2023

**Public Concerné** : tous publics travaillant dans un aéroport et devant circuler sur l’aire de mouvement

**Les pré requis :**

- Être âgé de 18 ans
- Casier judiciaire vierge
- Niveau d’anglais conversationnel B2
- Permis voiture
- Bonne condition physique, esprit d’équipe et de rigueur.

**Durée** : à définir en fonction de la formation

**Modalités et délai d’accès à la formation** : Vérification des prérequis : test de positionnement et entretien préalables-Proposition pédagogique et financière adaptée (devis, programme, planning). Accès dès signature de la convention de formation.

**Nombre de participants par session** : de 4 à 8 stagiaires

**Lieu** : à définir

**Objectifs de la formation :**

Obtenir l’attestation de formation relative aux risques inhérents aux activités en milieu aéroportuaire : Circulation en zone Côté piste. Code du travail et règlement (UE) n°139/2014 : ADR.OR.D.017

**Méthode pédagogique** : Notre pédagogie s’adapte toujours à la typologie du groupe qui nous est confié. Notre démarche prend appui sur le vécu professionnel et le questionnement des personnes concernées ainsi que sur leurs représentations mentales de leur activité. Notre approche est active, elle est basée sur l’écoute et la prise en compte des besoins réels des personnes formées. Les progressions reposent sur des contenus théoriques et des mises en pratique. Ceux-ci permettent une approche plus riche de l’analyse de ces vécus professionnels. Nos méthodes pédagogiques permettent dans la limite des prérequis, de s’adapter et d’individualiser les enseignements.

**Référence, outils et moyens pédagogiques** : Support de formation disponible, rétro projecteur, documents professionnels.

**Qualification des Formateurs** : Nos formations sont dispensées par un formateur certifié. Elles peuvent être dispensées en Intra pour les entreprises. Un document de synthèse est remis à chaque participant.

**Modalités pédagogiques** : Cette formation est proposée selon les modalités suivantes

- Présentiel : face à face en salle de formation.
- Distanciel : formation synchrone en face à face avec le formateur.

	<b>SECURITE AEROPORTUAIRE</b>	BU . TRAINING
		Code : MA – SECURITE AEROPORTUAIRE
		Indice 1 – Date : 14/11/2023

**Modalités d'évaluation** : Cette formation donne lieu à trois types d'évaluations :

- Évaluation continue : cette évaluation a pour objectif de s'assurer de la progression des acquis stagiaires tout au long de la formation. Elle est assurée selon les séquences, au moyen de test et d'exercices, de questionnement stagiaire ou de mise en situation ; Cette évaluation ne donne pas lieu à une validation pédagogique mais accompagne le suivi des progressions pédagogiques.
- Évaluation théorique : cette évaluation a pour objectif d'évaluer la connaissance des contenus théoriques dispensés. Elle est réalisée en fin de formation au moyen d'un test. Afin d'être éligible le candidat doit avoir un score minimal de 80% de réussite.

**Évaluation de la satisfaction** : Évaluation de l'action de formation sous forme de questionnaire de satisfaction distribué en fin de session.

**Validation pédagogique** : Attestation bilan de formation.

**Accessibilité** : Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toutes questions concernant l'accessibilité une référente handicap se tient à votre disposition.

[training@mbaviation.eu](mailto:training@mbaviation.eu)

## Programme De Formation\*

### Généralites

- Présentation
- Périmètre de sécurité
- Les EPI

### Les dangers inhérents

- La circulation
- Autour de l'avion
- Les fod
- La co activité
- Avitaillement

### Le facteur humain et organisationnel

- Les facteurs humains
- Le savoir être,
- L'erreur humaine
- Le travail d'équipe et le management de proximité
- La communication comme vecteur d'amélioration

### Gérer le risque

- Le contexte juridique
- La gestion du risque, la prévention
- La culture de sécurité et la culture juste
- Le système de gestion de la sécurité
- Le risque sûreté

	<b>SECURITE AEROPORTUAIRE</b>	BU . TRAINING
		Code : MA – SECURITE AEROPORTUAIRE
		Indice 1 – Date : 14/11/2023

\*ce programme est donné à titre d'information et peut subir des modifications.

CONTACT : [training@mbaviation.eu](mailto:training@mbaviation.eu)